

L'inflation devrait empirer le taux de pauvreté au Nouveau-Brunswick

Statistique Canada a remarqué que le taux de pauvreté du Nouveau-Brunswick a baissé de moitié entre 2015 et 2020, pour atteindre la moyenne canadienne de 8%. La forte inflation qui a commencé en 2020 devrait cependant gâcher ce beau résultat.



Cédric Thévenin

cedric.thevenin@acadienouvelle.com

De 2015 à 2020, le taux de pauvreté a diminué dans toutes les provinces, selon Statistique Canada. Celui du Nouveau-Brunswick est passé de 16% à 8%. Celui du pays est passé de 15% à 8%.

«Cette baisse s'explique par une combinaison de transferts gouvernementaux plus élevés, dont l'Allocation canadienne pour enfants, et de conditions du marché du travail généralement favorables. En 2019, le taux de chômage s'est établi à 5,7%, son plus bas niveau jamais enregistré à l'époque», explique Statistique Canada.

Le professeur d'économie à l'Université de Moncton, Pierre-Marcel Desjardins, rappelle aussi que le gouvernement fédéral s'est montré très généreux au début de la pandémie de COVID-19, en accordant des allocations à de nombreux citoyens.

«Des gens ont gagné un revenu supérieur à celui qu'ils ont habituellement, alors il y a peut-être eu une diminution du taux de pauvreté pendant [les premiers temps de] la pandémie», avance-t-il.

VULNÉRABILITÉ DES FAMILLES PAUVRES

Statistique Canada a toutefois précisé que de nombreuses familles sont restées exposées à la pauvreté. Celles-ci ont plus de risque d'avoir des difficultés pendant les chocs économiques, comme lors des périodes de réduction de l'activité économique ou d'accélération de l'inflation, d'après l'agence gouvernementale.

Or, l'inflation a beaucoup accéléré à partir de mai 2020. Elle pourrait donc avoir augmenté le taux de pauvreté du Nouveau-Brunswick, selon M. Desjardins.

«Avec l'augmentation des prix des aliments et du logement, il y a peut-être des gens qui sont devenus pauvres durant les 18 derniers mois, suggère-t-il. L'augmentation de la pauvreté pendant cette période est difficile à quantifier, parce que nous n'avons pas encore les données pour ça.»

Dans l'ensemble, l'indice des prix à la consommation mensuel a augmenté de 14% au Nouveau-Brunswick entre mai 2020 et octobre 2022.

Les prix explosent!

Voici de quelle façon a varié l'indice des prix à la consommation mensuel (en pourcentage) de mai 2020 à octobre 2022 au N.-B.

Essence.....	103%
Énergie.....	56%
Transports.....	29%
Biens.....	18%
Aliments.....	15%
Logement.....	14%
Vêtements.....	12%



L'essence (+103%), les transports (+29%), l'énergie (+ 56%) sont les variables qui ont contribué le plus à cette hausse. Les coûts des aliments et du logement ont aussi augmenté respectivement de 15% et 14%.

Les ménages de la province ont dépensé beaucoup pour ces éléments en 2021. Le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et autres combustibles ainsi que les transports et les produits alimentaires ont représenté 48% de leurs dépenses cette année-là.

DÉPENSES DES MÉNAGES PAUVRES

Les ménages les plus pauvres du Nouveau-Brunswick (le quintile de revenu inférieur) ont connu en moyenne une augmentation de revenu disponible de 15% du deuxième trimestre 2020 au deuxième trimestre 2022. Leurs dépenses de consommation ont cependant augmenté de 42%.

Par conséquent, la différence négative entre leur revenu disponible et leurs dépenses de consommation a augmenté de 113% pendant cette période. Elle était de -7200\$ au deuxième trimestre 2022.

À titre de comparaison, les ménages les plus riches de la province (le quintile de revenu supérieur) ont connu en moyenne une baisse de revenu disponible de 14% du deuxième trimestre 2020 au deuxième trimestre 2022. En même temps, leurs dépenses de consommation ont augmenté de 21% seulement.

La différence entre leur revenu disponible et leurs dépenses de consommation a diminué de 61% pendant cette période. Elle était de 7400\$ au deuxième trimestre 2022.

D'autres conséquences de l'inflation pourraient se faire sentir dans le futur. M. Desjardins évoque en particulier les taux d'intérêt hypothécaires, qui augmentent à cause de la lutte de la Banque du Canada contre la flambée des prix. Ce phénomène pourrait aussi toucher les plus pauvres, selon lui.

Le taux de propriété du Nouveau-Brunswick est élevé par rapport à celui du Canada. Il était de 73% en 2021, contre 67% au pays. Il y a donc sûrement plus de pauvres propriétaires dans la province, où les prix de l'immobilier sont plus bas dans les régions rurales, d'après M. Desjardins.

Il ajoute que même les locataires peuvent subir les conséquences de la hausse des taux d'intérêt hypothécaires, si leur propriétaire décide de leur transférer ce fardeau. ■



Dans l'ensemble, l'indice des prix à la consommation mensuel a augmenté de 14% au Nouveau-Brunswick entre mai 2020 et octobre 2022. - Archives